



La Salamandre tachetée.

© Gauvain Saucy

## Assemblée générale 2023

Chers membres Pro Natura Jura,

Nous avons le plaisir de vous convier à notre assemblée générale, suivie d'un apéro, le lundi 3 avril à 19:00  
à la **Galerie du Sauvage, rue de la Chaumont 3, 2900 Porrentruy.**

Ordre du jour

- ❶ Ouverture de l'assemblée
- ❷ Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du **1<sup>er</sup> avril 2022** (à consulter sur notre site Internet)
- ❸ Présentation du rapport d'activités 2022
- ❹ Approbation des comptes 2022. Radiation de signature bancaires.
- ❺ Renouvellement du comité, des vérificateurs des comptes et de nos représentants au Conseil des délégués
- ❻ Approbation du programme d'activité 2023
- ❼ Approbation du budget 2023
- ❽ Propositions individuelles (à envoyer 1 semaine avant)
- ❾ Divers et imprévus.

Un grand merci de votre participation et votre soutien.

Le comité de Pro Natura Jura

# Gaspard Braulin, responsable de l'action « Jardins naturels »

Je m'appelle Gaspard Braulin, je suis biologiste, spécialisé en entomologie et botanique, et musicien. J'ai toujours eu une très forte fascination pour le monde naturel et, déjà petit, je courais après les insectes pour mieux les observer. Les ailes colorées des papillons voltigeant dans les prairies fleuries en plein été sont un joli souvenir que je porte en moi. Ce type de cadre idyllique se fait malheureusement de

plus en plus rare à cause de la destruction d'habitats et il est de notre devoir d'agir pour préserver une nature que l'on a rendue fragile.

J'ai été mandaté en 2020 par le Secrétariat Général (SG) de Pro Natura à Bâle pour gérer le concours de « Jardins naturels, grands et petits paradis », dans toute la Suisse. J'ai trouvé très intéressante l'idée de sensibiliser et aider les privés à créer des espaces pour la nature dans leur propriété, étant donné que ce milieu offre un grand potentiel souvent inexploité.

En juin 2022, Marc Tourette m'a proposé de reprendre le rôle de conseiller pour l'action « Jardins naturels » au sein de Pro Natura Jura, qui était précédemment oc-



Gaspard Braulin, nouveau responsable du projet « Jardins naturels ».

cupé par Sabrina Joye. J'ai accepté avec grand plaisir et je suis maintenant heureux, au nom de l'association, de me rendre chez les personnes ayant une sensibilité envers la nature, pour les aider à créer dans leur jardin une oasis pour plantes et animaux. **GB**

## Sommaire

1	Assemblée générale 2023
2	Éditorial
	Chantiers bénévoles
3	Clairbief, Soubey
4	Le Banné, Fontenais
	Les étangs du Martinet, Courgenay
5	En Vâ Béchat, Fontenais
	Les Vies de Roggenbourg, Movelier
	En Doucenat, Réclère
	Fondation de la Réserve forestière du Theusseret, Le Noirmont, Muriaux, Goumois
6	Groupe Jeunes + Nature : une année pleine de rebondissements
7	Nos oppositions 2022
8	Consultation 2022
	Justice
	Tribune de printemps 2022
9	Droit
10	Loup : la lutte pour la coexistence continue
11	Projet « Doubs vivant » bilan 2022
12	Bilan de la 2 <sup>e</sup> année de l'Action Lièvre & Cie BEJUNE
13	Aperçu des activités de la Fondation des Marais de Dampheux (FMD) en 2022
14	Projet « Jardins Naturels » 2022
	Groupe Forêt : promouvoir les arbres-habitats en forêt et partout ailleurs
15	Fête de la Nature 2022
16	Dons en mémoire de défunts

## ÉCHOS DES RÉSERVES

### Chantiers bénévoles

L'investissement des bénévoles dans les réserves est toujours conséquent, avec 76 heures effectuées en 2022. Démontage d'une vieille clôture, plantation d'arbustes et de fruitiers haute-tige, taille des arbres fruitiers, restauration de prairies maigres par semis de graines, fauche de

Massettes et de prés à litière, arrachage de ronciers, inventaire de faune constituent leurs précieuses contributions. Par ailleurs, le partenariat avec les entreprises se développe avec trois journées effectuées par les salariés motivés de deux entreprises locales. **MT**



Revitalisation d'une prairie au Banné.



# Clairbief, Soubey

La protection du cordon boisé au bord du Doubs porte ses fruits. En l'espace de 3 ans seulement, Saules et Cornouillers ont rapidement envahi les surfaces retirées de la fauche pour former d'imposants massifs, propices à la reproduction de l'avifaune. Comme les années précédentes, nous avons concentré l'action d'arrachage de l'Impatiante glanduleuse sur les quelques massifs importants le long des berges. La fauche tardive de la prairie a été effectuée en prenant soin de laisser des surfaces importantes non exploitées, favorables notamment aux populations d'invertébrés. Nous avons déposé une demande d'extension de la réserve forestière à l'Office de l'environnement. Le projet devrait aboutir en 2023.

Un plan de gestion pour la Sansotte, la nouvelle parcelle française, a été rédigé. Parmi

les opérations menées en 2022, figure l'interdiction de la chasse. La chasse accroît les perturbations causées par l'Homme sur les oiseaux, en particulier sur les lacs et les cours d'eau. Il ne s'agit pas seulement de l'élimination de quelques individus, mais de dérangements pour de nombreux oiseaux présents dans une zone (y compris des espèces protégées) qui ont des conséquences sur leur bilan énergétique et leur comportement. La chasse provoque aussi souvent une augmentation de la distance de fuite par rapport aux non-chasseurs. C'est pourquoi les zones de protection interdites à la chasse et exemptes de perturbations sont très importantes pour les oiseaux d'eau (Station ornithologique suisse 2013).

Sur le plan des connaissances, une sortie de botanique au printemps dans la par-

celle française a permis de mieux cerner la station de Fritillaire pintade. Celle-ci comporte trois pieds. La station est située dans une ancienne prairie de fauche, abandonnée dans les années 1970 et aujourd'hui colonisée principalement par des Noisetiers. La Fritillaire ne semblait pas présente dans la prairie, selon l'ancien propriétaire. Le Crapaud accoucheur se porte bien à Clairbief. L'inventaire, effectué ce printemps, a révélé 33 mâles chanteurs dans la réserve, présents majoritairement dans le talus en bord de route. À la Sansotte, côté français, nous avons trouvé une petite population de 4 chanteurs, dans une pente caillouteuse au bord du Doubs. Lors de cette sortie nocturne, nous avons pu observer également un Chat sauvage, dans la ripisylve de la réserve. *MT*



Habitat peu commun pour la Fritillaire au bord du Doubs.

## Le Banné, Fontenais

Fauche et pâturage se poursuivent comme les années précédentes. Un projet de pâturage en forêt est en discussion avec l'Office de l'environnement. Les photos aériennes anciennes mettent en évidence la pratique du pâturage dans la forêt jusque dans les années 70. Le milieu s'est ensuite refermé progressivement par développement d'une strate arbustive dense pour aboutir à la situation actuelle d'une forêt très sombre, homogène et offrant donc une diversité moindre d'habitats, notamment héliophiles. En prévision de la mise en œuvre, nous avons démonté une vieille clôture de fil barbelé ce printemps. Un autre projet, également en discussion avec l'office, est la réduction de l'embaumement sur la PPS\*. La comparaison des photos aériennes de 2009 et de 2020 fait nettement apparaître le développement centrifuge des massifs de *Prunus spinosa*, Épine noire, Prunellier, avec au minimum un doublement des surfaces arbustives.

Le suivi des papillons de jour a permis de découvrir deux nouvelles espèces sur la réserve, *Zygaena filipendulae*, la Zygène de la filipendule, et *Satyrium pruni*, la Thécla du prunier. Cette dernière figure sur la liste rouge (VU). Avec une vingtaine d'individus observée, on peut considérer que

la réserve abrite une population importante et source potentielle de colonisation des alentours. Un inventaire important a été réalisé en 2022, celui des papillons de nuit. 369 espèces ont été relevées, dont 4 espèces considérées comme prioritaires et menacées en Suisse : *Sabra harpagula*, *Euplagia quadripunctaria*, *Drymonia querna* et *Cilix glaucata*. Par ailleurs, cette étude a permis la découverte d'un coléoptère Cerambycidae extrêmement rare, *Saper-*

*da perforata*. Considéré comme en danger (EN), il n'était plus connu du Nord de la Suisse depuis plus de 50 ans. Au fil du temps et des études, la réserve du Banné se révèle donc un haut lieu entomologique. Un inventaire des chauves-souris a également été mené, notamment via un enregistreur automatique d'ultrasons. L'analyse des données est en cours. MT

\*PPS: Prairies et pâturages secs



Les papillons de nuit sont attirés par un drap blanc éclairé par une lampe spécifique.

## Les étangs du Martinet, Courgenay

Le pâturage par moutons et chèvres des abords des étangs semble très efficace contre les arbustes et les ronciers. Il permet également d'entretenir une strate herbacée de taille hétérogène aux abords des plans d'eau, très intéressante pour les limicoles notamment. Contenir nos deux chèvres *Capra Grigia* dans l'enclos n'a pas été une mince affaire mais, après moults rebondissements, il semble que nous y soyons parvenus en rehaussant significativement les clôtures électriques. Une heure d'intervention a désormais suffi pour contrôler le développement des Massettes. L'arrachage de ronciers et de Sumacs envahissants s'est

également poursuivi. Après deux années sans intervention, la prairie à Laïches en rive gauche du cours d'eau a été fauchée par notre locataire. Nous arrivons au terme de la taille de formation des arbres fruitiers plantés en 2016. Sept nouveaux fruitiers haute-tige ainsi que deux massifs de buissons épineux ont été plantés dans le pâturage au sud des étangs afin d'améliorer l'offre en structures pour la faune.

En termes de suivi, la Couleuvre à collier est toujours présente sur la réserve, avec un individu d'environ 90 cm observé le 28 mars sur la berge de l'étang nord. Un mâle de Pie-grièche écorcheur est observé



Zones humides, prairies et pâturages extensifs conviennent bien à la Couleuvre à collier.



le 5 mai dans la haie à l'est des étangs. Lors de travaux d'entretien aux abords du ruisseau, Sabrina Joye a découvert plusieurs nids de Muscardin. Cette espèce menacée (VU) n'avait pas encore été signalée sur la réserve. A noter aussi l'observation peu

commune d'une Belette, espèce également menacée (VU), sur la route au sud de la réserve le 4 mars. Concernant le suivi des amphibiens, on a dénombré 134 pontes de Grenouille rousse, un score proche de l'année précédente. Quelques chanteurs de Crapaud

commun ont été entendus dans les étangs, sans que l'on puisse trouver de pontes. Enfin, le suivi avec des pièges photos, débuté en 2021, par Gauvain Saucy, s'est poursuivi encore cette année. Un compte rendu détaillé sera présenté prochainement. *MT*

## En Vâ Béchat, Fontenais

Le pâturage par les moutons Nez noir du Valais et les chèvres Capra Grigia a repris cette année, après une saison d'interruption. Le résultat est toujours aussi satisfaisant, afin de maintenir un habitat pionnier. En collaboration avec l'Office de l'environnement, nous avons monté un dossier pour demander le classement de la réserve en site de reproduction de batraciens d'importance nationale. Ce statut apporterait une reconnaissance de sa valeur écologique, un niveau de protection supérieur, mais aussi des financements supplémentaires de la Confédération pour sa gestion. *MT*



Talus caillouteux exposé au sud: habitat terrestre de prédilection pour le Crapaud accoucheur.

## Les Vies de Roggenbourg, Movelier

La fauche porte ses fruits: les ronciers ont fortement régressé. La fauche des ronciers a eu lieu début juillet. Il est probable qu'une fauche annuelle ne soit plus nécessaire. Un nouveau bail qui entrera en vigueur en janvier 2023 a été conclu entre le Secrétariat Général (SG) et la commune. La réfection de la clôture est en cours. Sabrina Joye devient responsable de la réserve et travaille directement avec le SG. *MT*

## En Doucenat, Réclère

Un agriculteur s'occupe de la fauche extensive de la prairie. Des discussions sont en cours pour l'agrandissement de la réserve. *MT*

## Fondation de la Réserve forestière du Theusseret, Le Noirmont, Muriaux, Goumois

Le Conseil de fondation s'est réuni le 29 juin. Le Conseil communal de Saignelégier a accepté de baisser la contribution annuelle de la Fondation versée à la commune pour indemniser la création de la réserve. Cet allègement important des charges devrait permettre à la Fondation d'envisager

l'avenir à moyen terme avec plus de sérénité. Sur le terrain, des modifications de tracé du sentier ont été effectuées en collaboration avec Jura Rando afin de préserver une pelouse sèche et pour améliorer la sécurité. Concernant la signalétique, il est prévu de compléter l'information sur

les panneaux existants avec des QR codes. Le PNR du Doubs a accepté d'héberger les différents documents en lien avec ces QR codes. Le contenu des panneaux sera étudié par Jean Zahnd et François Gigon de l'Association des Naturalistes Francs-Montagnards (ANFM). *MT*

# Groupe Jeunes + Nature : une année pleine de rebondissements

Le groupe Jeunes + Nature du Jura aura fait face à plusieurs changements au cours de l'année 2022, rendant son organisation et sa fonctionnalité plus difficile. Malgré tout, 10 sorties sur 11 ont pu être réalisées grâce à l'équipe de moniteurs et monitrices, toujours au rendez-vous. L'annulation de sortie est souvent due à un manque d'inscriptions de participants. Au total, 95 enfants ont pu participer sur l'année avec une moyenne d'une dizaine d'enfants par sortie.

Les sorties de cette année ont été diverses et variées et pour tous les goûts : rivière,

végétaux, animaux, cuisine et autres activités. L'équipe de bénévoles fait de son mieux pour préparer des sorties attrayantes et ludiques pour les enfants de 6 à 14 ans. L'année 2022 a débuté avec un rallye hivernal, initialement créé en 2021 pendant la pandémie mais qui a été renouvelé en 2022, grâce à son succès. Cette activité permet aux enfants de participer lorsqu'ils le souhaitent et de la vivre avec leur famille, ce qui plaît beaucoup. D'autres sorties particulières ont été réalisées : les participants ont pu observer le ciel et les étoiles, lors d'une soirée

d'été dans les Franches-Montagnes au bord d'un étang ; en octobre, une sortie à la bergerie de Froidevaux a permis aux enfants de découvrir le travail d'une bergère et de participer aux activités spécialement concoctées par la paysanne.

Le groupe J+N Jura organise également des camps d'été grâce à la collaboration BEJUNE, avec les groupes J+N de Neuchâtel et du Jura bernois. Hélas, le camp d'été Tourbières de 2022 a dû être annulé par manque d'inscriptions ; ce même camp sera organisé en juillet 2023 avec le groupe de Neuchâtel et l'on espère vous y voir nombreux. Un camp itinérant aura également lieu en août 2023 et sera organisé avec cette fois-ci les trois groupes J+N réunis !

Malgré l'absence de camp d'été en 2022, le groupe J+N Jura a pu organiser un minicamp en avril dans une ferme. Un superbe week-end avec les animaux où les enfants ont pu faire du pain, de la tresse et du fromage frais ; les participants ont même pu assister à la naissance d'un veau !

Les sorties et camps Pro Natura sont des opportunités de découvrir de belles choses sur notre environnement, de se faire des amis, de partager ses connaissances et de créer de beaux souvenirs. Les sorties seront toujours assurées par des bénévoles motivés et heureux de partager leur savoir avec les participants. Constaté que des enfants viennent régulièrement aux sorties nous fait vraiment plaisir et nous espérons en accueillir davantage cette année.

En 2023, le groupe J+N Jura devient un projet autonome et intégralement organisé et soutenu par la section du Jura, ceci sans l'aide financière de l'association générale. Nous sommes très heureux de pouvoir continuer à vous proposer de merveilleuses sorties et de partager des moments ensemble dans la nature, c'est pourquoi, afin de participer aux frais des sorties, nous demanderons une modeste contribution de CHF 5.00 par enfant, les sorties restant gratuites pour les frères et sœurs. *ML*



Un coucher de soleil pour une soirée à la belle étoile.

## Voici un aperçu de notre programme 2023 :

### Les sorties mensuelles

Samedi 4 mars : L'éveil du printemps  
Samedi 1<sup>er</sup> avril : Construction de nichoirs  
Samedi 6 mai : Un orchestre d'amphibiens  
Samedi 3 juin : Nos amis à plumes  
Samedi 2 septembre : Un après-midi archéologie  
Samedi 7 octobre : C'est la saison des courges !  
Samedi 4 novembre : Dans la réserve du Banné  
Samedi 2 décembre : Une escapade en traîneaux

### Les camps

Mini-camp de Pentecôte du 27 au 29 mai : La musique de la rivière  
Camp d'été du 3 au 7 juillet : La magie des tourbières  
Camp d'été itinérant du 7 au 11 août : À quatre pattes



## Nos oppositions 2022

### **PAL, Fontenais**

Pro Natura Jura s'est opposée à la révision du plan d'aménagement local de Fontenais. En effet, les intérêts nature et biodiversité étaient malheureusement insuffisamment pris en compte, particulièrement le nombre et l'étendue des périmètres de protection de la nature. Notre expertise de terrain accompagnée de rapports scientifiques ont permis la création de nouveaux périmètres à proximité immédiate de notre réserve naturelle du Banné. Hélas, le projet de PAL final a été refusé en assemblée communale. Il nous faut donc encore attendre quelques années supplémentaires pour protéger effectivement toute la nature du Banné.

### **Fontenatte, Le Noirmont**

Les lisières forestières sont des milieux particulièrement sensibles pour la faune et la flore. À l'interface entre les milieux ouverts et fermés, on peut y croiser des espèces tant de la prairie que de la forêt. A ce titre, elles représentent des espaces privilégiés de biodiversité à protéger. Ainsi, lorsque nous apprenons que des immeubles seront construits à proximité de la forêt au Noirmont, nous formons opposition. Lors de la séance de conciliation, nous réussissons à obtenir l'engagement d'un bureau d'ingénieurs qui sera chargé de proposer des mesures pour favoriser cette biodiversité sur le site. Nous obtenons également l'interdiction d'établir des installations (bancs, balançoires, etc.) à proximité de la forêt, toujours dans l'optique d'éviter tout dérangement défavorable. Qui sait, peut-être qu'un jour les futurs locataires observeront-ils les chevreuils depuis leur chambre à coucher ?

### **Chemin de la Morée, Glovelier**

Notre association ne comprend pas la bétonite aiguë concernant les chemins agricoles, d'autant moins en dehors de ceux-ci et après un remaniement parcellaire. C'est pourquoi nous nous sommes opposés au goudronnage du chemin de La Petite Morée à Glovelier en plein pâturage. Desser-

vant un pâturage et un abri forestier, ce chemin en chaille semble largement suffisant pour l'utilisation qui en est faite. La séance de conciliation est prévue pour la première partie d'année 2023.

### **Remaniement parcellaire, La Baroche**

La Baroche abrite une biodiversité remarquable; ses vergers sont connus loin à la ronde. Or, cette commune en tête de bassin-versant possède également de nombreux petits cours d'eau particulièrement favorables à cette biodiversité, notamment aux Salamandres tachetées et aux Écrevisses à pattes blanches. De plus, la plaine située entre Miécourt et Fregiécourt est reconnue en tant que corridor faunistique d'importance suprarégionale par la Confédération. Elle permet, en effet, aux animaux de relier la chaîne du Mont Terri et les massifs forestiers des étangs de Bonfol. Craignant que ces milieux naturels ne soient pas suffisamment pris en compte lors du remaniement parcellaire, nous avons formé opposition.

### **Remaniement parcellaire, Les Genevez**

La destruction d'un bosquet, l'atteinte à la prairie d'importance nationale (PPS) des Genevez et encore l'insuffisance de nouvelles haies sont les trois principaux griefs que nous avons défendus en séance de conciliation. En effet, il n'est pas tolérable d'accepter de telles dégradations sans rechercher des alternatives crédibles. Notre engagement aura permis de réduire quelque peu l'impact du remaniement parcellaire, notamment dans la PPS où une étude floristique devra être entreprise sur le tracé du futur chemin.

### **Protection contre les crues du Tabeillon, Bassecourt**

La protection contre les crues doit être pratiquée en accord avec celle de la biodiversité. Or, dans le projet du Tabeillon, en amont de Bassecourt, la nature, et le Tabeillon lui-même, ont été oubliés! Nous at-

tendons la séance de conciliation, en début d'année 2023, pour demander plus d'espace pour ce cours d'eau et l'élimination de toutes les infrastructures dans son périmètre réservé aux eaux.

### **Pose d'antennes 5G, Porrentruy**

Plusieurs opérateurs de téléphonie mobile ont déposé une demande de permis pour poser des antennes 5G au Banné à Porrentruy. Or, l'installation prévue serait située à quelques dizaines de mètres de notre réserve naturelle; nous ne pouvons donc pas la tolérer à cause de la mise en danger de l'entomofaune du Banné. Aussi nous attendons que le permis ne soit pas accordé pour des questions de conservation de la biodiversité.

### **Projet touristique de roulottes, Bonfol**

En 2021, puis en 2022, nous nous sommes opposés au projet touristique de roulottes à Bonfol. Nous estimons, en effet, qu'un tel projet doit s'établir à proximité de la zone à bâtir existante et des transports publics. Après notre intervention, le projet est redimensionné à la baisse. Nous obtenons également la protection de 15 arbres-habitats (voir l'article p. 14) pour le projet qui atteint le plus la tranquillité de la forêt. NC



Trochulus caelatus (endémique suisse).

## Consultation 2022

### Révision de la Loi cantonale sur les constructions et l'aménagement du territoire

Dans sa prise de position, Pro Natura Jura a relevé l'effort fourni pour lutter contre le dérèglement climatique mais regretté que la crise de la biodiversité ne bénéficie pas de plus d'attention. Aussi, quelques amendements ont été formulés.

Notre association souhaite également que les processus actuels de consultation de la population soient revus afin d'être nettement

plus inclusifs, tant en âges, en genres qu'en milieux socioprofessionnels. NC

### Plan directeur régional pour l'Ajoie

Pro Natura Jura a souligné l'extrême faiblesse du chapitre Nature et Paysage et demandé sa révision totale. Le renforcement de l'infrastructure écologique doit être une priorité. De plus, nous relevons l'importance de préserver la biodiversité dans le milieu bâti, particulièrement les vergers, et suggérons de nombreuses pistes pour

réduire la mobilité individuelle. Finalement, nous avons émis le souhait que le développement de l'hébergement touristique se concentre prioritairement autour des sites existants et à proximité des services – la ville de Porrentruy semble être la localité la plus appropriée pour accueillir un nouveau camping. Malheureusement, aucune de nos propositions et demandes n'a été prise en compte (lire la tribune reproduite au bas de cette page et début de page suivante). NC

## Justice

### Recours accepté contre la nouvelle ordonnance de la navigation

Pro Natura Jura se réjouit de la décision de février 2022 de la Cour constitutionnelle de maintenir l'interdiction de la pratique du paddle sur le Doubs et attend donc une stricte application de cette décision.

Pour Pro Natura Jura, il est désormais primordial et incontestable que les actions se concentrent prioritairement vers une stabili-

lisation des pressions humaines, et si nécessaire vers leur diminution, afin de rétablir durablement le bon fonctionnement des écosystèmes liés au Doubs. À ce titre, la Cour constitutionnelle souligne que «le plan d'actions pour la gestion et des opportunités touristiques se concentre essentiellement sur le tourisme, son développement et la mise en valeur de l'offre, mais ne fait qu'évoquer brièvement le besoin de faire

respecter les règles environnementales en vigueur». Cette constatation partagée par Pro Natura Jura est un avertissement fort en faveur d'un renforcement des mesures dédiées à la biodiversité du Doubs. Finalement, notre association attend évidemment des autorités qu'elles fassent respecter l'interdiction du paddle sur l'ensemble du linéaire du Doubs ainsi que sur les autres cours d'eau jurassiens. NC

## Tribune de printemps 2022

Avec plusieurs associations de protection de la nature ajoutées, nous avons fait paraître la tribune ci-dessous dans le Quotidien jurassien.

«En 2022, tous les voyants sont au rouge en matière d'environnement. Les effets des activités humaines sur les écosystèmes sont indéniables. Aussi grave que le dérèglement climatique, dont il est le corollaire, l'effondrement abyssal de la biodiversité se poursuit à un rythme effréné, notamment chez les insectes, les amphibiens et les oiseaux, sans parler des milieux naturels disparus, à l'instar de pans entiers de forêts tropicales ou de pâturages secs en Europe. La richesse biologique est impactée et fragilisée partout, ébranlant directement les sociétés humaines, y compris la nôtre. Les exemples régionaux,

nationaux et internationaux d'évènements catastrophiques se multiplient, comme l'avaient prédit les scientifiques du GIEC depuis longtemps, à l'exemple des sécheresses à répétition qui modifient depuis plusieurs années les forêts jurassiennes. Malgré des efforts conséquents, les espèces emblématiques du Doubs sont toujours aussi moribondes voire éteintes, tel l'apron qui n'a plus été observé depuis quelque temps. Quant aux prairies naturelles, elles ont presque toutes laissé la place depuis longtemps aux monotones champs de graminées fourragères ou de pissenlits.

Aussi, il est consternant et déprimant de relever que le premier projet de plan directeur régional pour l'Ajoie (PDR Ajoie) du Syndicat intercommunal du district de Por-

rentruy (SIDP), soumis récemment à la population, soit abordé par le prisme du court-termisme. En effet, ce plan ne présente qu'une réflexion économique et touristique de la région où la voiture personnelle et le bétonnage à tout va ont une importance considérable. Le volet Nature et Paysage est traité négligemment en quelques rares et succinctes lignes, comme si les bases naturelles de la vie, telles que le sol, l'air, l'eau, les écosystèmes et les autres espèces, n'étaient qu'un décor matériel au service de l'être humain. Par exemple, il aurait été opportun et souhaité que le PDR élabore une réflexion mûrie et poussée pour une conciliation intelligente entre densification et maintien des vergers haute-tige caractéristiques de notre Ajoie, deux intérêts publics



à concilier. De même, de très nombreuses surfaces d'assolement, terres agricoles reconnues parmi les meilleures du pays par la Confédération, seraient directement vouées à être bétonnées. Le développement économique de la région proposé par le SIDP conduit ainsi directement et sans nuance à la destruction directe de la base même de notre alimentation. Pourtant, il nous paraît qu'il aurait été possible de valoriser, dès à présent, non seulement les friches existantes mais également d'imaginer enfin un large déploiement d'usines à plusieurs niveaux. De plus, l'absence d'un questionnement profond et ouvert sur une diversification du tissu économique en faveur du domaine tertiaire est regrettable.

Il est également dommage qu'aucune stratégie territoriale n'ait été développée et soumise à la population. Réfléchir et discuter le futur de la région nécessite de décrire suffisamment tôt les forces et faiblesses de notre société ainsi que les opportunités et risques. Elaborer le PDR Ajoie sur une stratégie publique plutôt qu'en catimini permet non seulement de savoir d'où l'on vient et où l'on va mais également d'ancrer démocrati-

quement l'aménagement du territoire et ses enjeux auprès de la population. Ainsi, il est plus que regrettable que le SIDP ait lancé la consultation sur le PDR Ajoie peu de jours avant Noël 2021, par un simple communiqué de presse, sans aucune démarche active auprès de la population.

Ainsi, les risques et enjeux pour la population des problématiques environnementales complexes ne sont tout simplement pas abordés dans le PDR Ajoie (préservation des espèces et des milieux, protection de l'eau, pollution généralisée et ses impacts sur la santé, état et conservation des ressources, réchauffement global, surconsommation des ressources locales, etc.). Cette façon de procéder est réellement digne d'une époque révolue – d'autres collectivités publiques ayant déjà pris des mesures pour réfléchir autrement à l'avenir de leur région et de la planète. C'est pourquoi les ONG environnementales soussignées demandent la révision complète du projet de PDR Ajoie. La participation active des milieux de protection de la nature à l'élaboration d'un tel plan est non seulement bienvenue mais nécessaire, les priorités devant être revues dans la pers-

pective d'adapter notre société à un climat de plus en plus dérégulé et à une biodiversité extrêmement malmenée. De plus, la population doit être davantage impliquée. La création d'un Forum citoyen devrait être réfléchi pour permettre à chacune et chacun de prendre connaissance et de se positionner sur le projet de PDR.

Finalement, il est donc grand temps que nos autorités cantonales et communales prennent pleinement leurs responsabilités envers les générations futures qui, aujourd'hui, se sentent en danger et demandent qu'on se soucie – rapidement et réellement – d'elles et de leur avenir. A ce titre, il nous paraît essentiel de systématiser la consultation de la Commission cantonale de la protection de la nature et du paysage. Cette dernière doit pouvoir pleinement accomplir les fonctions que lui octroie la loi cantonale. Les plans directeurs, régionaux et cantonal, ainsi que tout projet proche ou jouxtant un corridor faunistique ou une surface riche en espèces doivent ainsi être examinés et préavisés par cette commission, ce qui malheureusement ne se pratique qu'insuffisamment jusqu'ici.»

## Droit

### Initiative Paysage

A titre de contre-projet indirect à notre Initiative Paysage, le Parlement est en train d'élaborer une révision de la Loi sur l'aménagement du territoire qui devrait enfin trouver une solution pour la construction hors zone à bâtir. La proposition acceptée par le Conseil des Etats ne nous satisfait pas, notamment sur un point: l'élargissement des possibilités de transformer des bâtiments agricoles inutilisés. Selon la nouvelle proposition de loi, tout bâtiment agricole inutilisé pourra très facilement être transformé en bâtiment d'habitation principal ou secondaire. Ce serait une catastrophe pour nos paysages. 400'000 bâtiments dispersés dans toute la Suisse qui, après transformation, sont souvent complétés par des infrastructures ultérieures: un parking ici, une terrasse là. L'imperméabilisation du sol augmenterait de façon disproportionnée. Sans parler des éventuels bâti-

ments agricoles construits récemment qui, avec cette modification de la loi, pourraient être transformés en appartements sur du sol très bon marché.

Le 25 janvier dernier, la Commission pour l'environnement du Conseil national a commencé la discussion de détail de cette révision. Pro Natura Jura espère donc que les politiciennes et politiciens amélioreront la proposition de la Chambre haute et limiteront les possibilités de bétonnage de nos paysages, afin de garantir et de renforcer réellement le principe de séparation des zones, si important pour l'aménagement du territoire. C'est la seule façon d'atteindre l'objectif de stabilisation des bâtiments demandé par l'initiative et soutenu par les politiques.

### Initiative Biodiversité

À l'automne 2022, après trois jours de délibérations, le Conseil national a recommandé le rejet de l'Initiative biodiversité

en améliorant le contre-projet. Le nouvel instrument des «sites biodiversité» choisi par le Conseil national est un compromis qui devrait permettre de protéger efficacement la biodiversité s'il est bien implémenté. Pro Natura Jura se félicite donc du refus du Conseil national de s'engager dans un exercice purement comptable articulé autour d'un pourcentage de surfaces. Le Conseil des États doit désormais garantir l'infrastructure écologique nécessaire à la lutte contre la crise de la biodiversité – avec un accent particulier sur les ressources financières nécessaires pour les cantons.

Plus précisément, le contre-projet est un premier pas dans la bonne direction. En particulier ledit instrument des «sites biodiversité», proposé par le PLR et soutenu par le Conseil fédéral, permet de combiner protection et utilisation. À présent, il faut que le Conseil des États apporte les améliorations suivantes à la proposition du Conseil national:

- Des moyens financiers pour les ressources en personnel indispensables et urgentes. Pour que l'infrastructure écologique puisse être mise en œuvre dans tous les secteurs, la Confédération doit soutenir les cantons sur le plan des ressources en personnel. Ces dernières sont également indispensables pour élaborer, en dialogue avec les parties prenantes, les actions à entreprendre dans les zones de biodiversité.
- La valorisation des districts francs et des corridors faunistiques ne doit pas seulement bénéficier d'un soutien financier, mais également faire l'objet d'une réglementation contraignante.
- Un engagement avéré en faveur de la protection et de la promotion de la biodiversité au sein de toutes les politiques sectorielles pertinentes, car l'infrastructure écologique doit être déployée dans tous les milieux naturels.
- Et finalement, la promotion d'un patrimoine bâti de qualité doit être inscrite dans la Loi fédérale sur la protection de la nature dans le cadre du Message Culture 2024. Elle demeure une partie importante du contre-projet indirect. NC

## Loup: la lutte pour la coexistence continue



Nous souhaitons que le loup puisse demeurer une partie intégrante de la faune suisse et poursuivre son évolution, dans une coexistence équilibrée avec l'être humain.

**Le 16 décembre 2022, le Parlement a accepté une révision de la Loi fédérale sur la chasse et la protection des mammifères et des oiseaux sauvages (LChP); la régulation des populations de loups, même en l'absence de dommages concrets, sera facilitée.**

Il s'agit là d'un pas en arrière évident pour Pro Natura. Cette révision autorise désormais le tir préventif des populations de loups sans définir des dégâts pouvant le

justifier. La quasi-totalité des meutes pourront être régulées sans devoir prendre en compte leur comportement.

### **Un second référendum n'est pas la solution**

En janvier dernier, les grandes organisations environnementales du pays ont décidé de s'abstenir de lancer un nouveau référendum, après celui des années 2019-2020. Pour Pro Natura, il s'avère qu'un référendum n'est pas la solution pour amé-

liorer la gestion à long terme du loup en Suisse. Un comité de presse commun entre le WWF Suisse, BirdLife Suisse, Groupe Loup Suisse et Pro Natura a ainsi été publié le 14 janvier.

Cette décision est basée sur le principe que la coexistence entre êtres humains et loups est toujours possible malgré cette révision, la loi stipule en effet que la présence du loup en Suisse doit être assurée, également à l'échelle locale – une éradication d'une région de Suisse est ainsi prohibée. La gestion de l'espèce ainsi que les obligations en matière de protection des troupeaux reste sous la responsabilité de la Confédération. De plus, le rôle écologique du canidé doit être pris en considération lors des décisions de tir. Pour finir, l'abatage des loups dans les districts francs fédéraux reste exclu.

### **La coexistence de l'être humain et du loup reste une priorité**

Bien que notre organisation ne se lance pas dans un référendum, nous continuons à défendre la présence du loup en Suisse et de promouvoir des solutions qui permettent à cette espèce emblématique de continuer à jouer son rôle primordial dans notre écosystème. Les organisations environnementales demeurent donc vigilantes quant au respect de la législation et de la Convention de Berne et veillent à ce que les erreurs de tirs, trop fréquentes, soient bien sanctionnées par les cantons. GI



## Projet « Doubs vivant » bilan 2022

Depuis 2017, le projet «Doubs vivant», fondé par Pro Natura, le WWF Suisse et la Fédération Suisse de Pêche (FSP) accompagne la mise en œuvre du «Plan d'action national en faveur du Doubs» porté par les autorités fédérales. Malgré la mise en œuvre de diverses mesures du «Plan d'action national en faveur du Doubs», l'objectif de maintenir la seule population d'Aprons du Rhône vivant dans le Doubs dans un état de conservation favorable n'a pas pu être atteint. En dépit de l'intensification des efforts de recherches selon des méthodologies éprouvées, le nombre d'aprons observés ces dernières années a continué à diminuer, ce qui indique la poursuite du déclin de la population vers un seuil particulièrement critique. De même, l'amélioration souhaitée de l'état écologique du Doubs est encore loin des objectifs prévus.

Depuis 2010, le Doubs franco-suisse est soumis à une mortalité continue associée à la saprolégniose, avec des pics plus ou moins importants en 2011 et 2014. D'octobre à décembre 2022, les poissons du Doubs ont été atteints dans une proportion particulièrement inquiétante, étant donné que ces décès se sont produits très tôt dans la saison et ont concerné des géniteurs, principalement des truites, qui pour certains n'ont pas eu la possibilité de se reproduire. Phénomène qui n'avait encore jamais été observé auparavant. La quantité importante de poissons atteints en première partie de période de frai est un fait inédit et très inquiétant.

C'est pourquoi «Doubs vivant» a renforcé ses activités, entamant une deuxième phase de projet de 2022 à 2025. Il permet de consolider l'accompagnement de la mise en œuvre des mesures du plan d'action national et dans ce cadre de contribuer au développement de mesures supplémentaires. Face à la situation dramatique du déclin de la population de l'Apron du Doubs, des options pour initier un programme de conservation de l'espèce, en collaboration avec diverses institutions de recherche, ont été analysées par les ONG et sont actuelle-



L'Apron.



Le Doubs.

ment en cours de discussion avec les autorités. Il s'agit d'analyser différentes variantes de conservation les plus adaptées et réalistes pour rétablir la population d'Aprons du Rhône dans le Doubs. En parallèle, une expertise environnementale a été mandatée par «Doubs vivant», afin de décortiquer et de hiérarchiser les atteintes à l'écosystème qui sont à l'origine de la disparition de l'Apron du Rhône. Cette expertise permettra d'identifier les principales causes des disparitions récentes et du déclin de l'Apron dans le Doubs. Ainsi, les conditions nécessaires pour la survie de cette espèce dans cette rivière pourront être mieux définies. De plus, une analyse de l'évolution du colmatage algal des fonds du Doubs et de ses conséquences écologiques a été mandatée par les ONG.

Grâce à un nouveau site internet [www.doubsvivant.ch](http://www.doubsvivant.ch), les ONG peuvent centraliser toutes les informations concernant l'avancement des différentes mesures et mieux sensibiliser le grand public aux diverses problématiques et actions nécessaires. Le projet «Doubs vivant» continue également son engagement pour réduire toute pression touristique sur les milieux sensibles du Doubs: Pro Natura JU et WWF JU ont déposé un recours au Tribunal cantonal contre la décision du conseil communal du Clos du Doubs concernant la modification de l'aménagement local «Création d'une zone de sport et loisirs - Camping des Îles de Ravines». Pro Natura maintient également son opposition contre l'emplacement d'un camping temporaire hors zone à bâtir au Pont de Ravines en 2022. CB



# Bilan de la 2<sup>e</sup> année de l'Action Lièvre & Cie BEJUNE

**L'Action Lièvre & Cie a continué en 2022. Elle prend de l'ampleur et de nombreuses mesures favorables à la biodiversité ont pu être menées ou sont en cours de discussion. Voici un compte rendu de ce qui s'est fait dans le Jura.**

De nombreuses mesures ont été réalisées dans le cadre du projet d'Accompagnement Personnalisé qui a été rejoint par 2 nouveaux domaines pour porter le nombre de participants à 6 sur le canton du Jura. La plantation de 550 m de haies, dont environ 120 m lors de la «Journée Suisse des Haies», de plusieurs arbres isolés et d'arbres fruitiers haute-tige ainsi que la création de petites structures ont rythmé cette année 2022. Une journée de confection de nichoirs avec une dizaine d'enfants a aussi été effectuée durant l'année.

D'autre part, le curage d'un étang et la création de deux structures favorisant l'hibernation ou la ponte du Lézard agile sur le domaine d'Esserfallon font partie des réalisations réjouissantes et sortant de l'ordinaire. Et d'autres projets sont dans le pipeline pour 2023 qui s'annonce comme une année riche en actions en faveur de la biodiversité agricole. Nous tenons également à remercier chaleureusement les agricultrices et agriculteurs qui collaborent avec nous. C'est grâce à ces personnes si l'Action prend une tournure si intéressante.



Curage d'un étang à Esserfallon.

© Quentin Kohler



Plantation d'une haie lors de la «Journée Suisse des Haies».

© Quentin Kohler



Murgier favorisant l'hibernation du Lézard agile.

© Quentin Kohler



Lézard agile observé sur des structures établies dans le cadre de l'Action.

© Quentin Kohler



Bénévoles en action lors de la journée de débroussaillage.



Pâturage avant / après le travail de débroussaillage.

Une journée bénévole s'est tenue à Courtemaury. Une aide a été apportée à Brice Prudat pour débroussailler un pâturage qu'il entretient avec un troupeau de chèvres. Cette mesure a été couverte par le Quotidien Jurassien, permettant de visibiliser l'Action Lièvre & Cie. Brice a également pu bénéficier d'une évaluation de son pâturage par deux experts des grands préda-

teurs, ceci afin d'améliorer son pacage et limiter le risque d'attaque.

A noter encore qu'un grand projet de revitalisation de 7 hectares de bas-marais dans les Franches-Montagnes est en négociation. Les discussions avec les agriculteurs, la FRI et l'ENV sont constructives; les premières interventions devraient avoir lieu en automne 2023. QK

### Informations supplémentaires:

Quentin Kohler, chef de projet, 079 292 70 82, [quentin.kohler@pronatura.ch](mailto:quentin.kohler@pronatura.ch)

### Internet:

<https://www.pronatura-ne.ch/fr/action-lievre-cie-neuchatel-jura-et-jura-bernois>

<https://www.pronatura.ch/fr/action-lievre-cie-pour-un-paysage-rural-diversifie>

<https://www.pronatura-ju.ch/fr/lievre-cie>

## Aperçu des activités de la Fondation des Marais de Damphreux (FMD) en 2022

### Pro Natura Jura est présente au sein du Conseil de fondation de la Fondation des Marais de Damphreux

Durant l'hiver 2021 ainsi qu'en 2022, la mise en place de petites structures a grandement progressé: une paroi de nidification artificielle pour Hironnelles de rivage, des perchoirs à rapaces, des nichoirs à chauves-souris, des abris artificiels pour les Souris des moissons, des nichoirs et trois tours à Hironnelles de fenêtre ont été installés. Des arbres et haies basses ont été plantés ainsi qu'un ourlet de prairie humide a été semé.

L'entretien annuel du site des Coeudres (Damphreux) ainsi que deux pêches des deux grands étangs ont été organisés. La lutte contre l'érosion des parcelles en terres ouvertes affectant ce site d'importance nationale continue. Malheureusement,

si des mesures sont prévues par le canton, l'argent nécessaire est pris sur des comptes dédiés à la protection de la nature à la place de rectifier la source du problème: l'agriculture intensive en périphérie. Les études continuent, notamment avec des traçages visant à mieux comprendre l'hydrologie du terrain. Des fuites ont été constatées sur divers sites et les mesures nécessaires sont mises en œuvre pour y remédier.

En 2022, le Concept visiteurs a fortement progressé grâce à la pose des panneaux alliant humour et message de protection réalisés par l'artiste Guznag. Un îlot de gravier a été installé dans l'étang ouest des Coeudres afin de servir de reposoir pour les oiseaux d'eau. Une excursion avec Jura-Museum a eu lieu.

La population de Cigognes blanches continue d'augmenter en Ajoie. Lors des opérations de baguage 77 jeunes ont été bagués. Durant l'été, plusieurs cigognes blessées ont été sauvées.

Malgré la récente pose des crapauducs à Damphreux, la FMD continue les démarches pour mettre en place des mesures de protection sur des tronçons sensibles résiduels. Le suivi des pontes a montré que la diminution démographique globale de la Grenouille rousse se ressent aussi à Damphreux. La Rainette verte semble, elle, mieux se porter; de nombreuses observations de l'espèce ont été faites sur plusieurs sites au printemps.

Davantage d'informations et de détails dans le rapport annuel de la FMD sont disponibles sur son site [www.maraisdamphreux.ch](http://www.maraisdamphreux.ch).

*Philippe Bassin, Gauvain Saucy*

## Plan d'action Crapaud accoucheur

Après la rédaction du plan d'action en 2021, cette année a été consacrée à boucler le plan de financement de la première tranche de travaux. Les aménagements concernent les quatre sites prioritaires: La Vacherie-Mouillard, la carrière Le Piain et les étangs de La Nods sur la commune de Courgenay et l'étang de Villars-sous-Fontenais. MT



## Projet « Jardins Naturels » 2022

Le projet « Jardins Naturels » s'est poursuivi cette année 2022. Ce projet a comme objectif de favoriser la biodiversité en milieu urbanisé ou agricole en fournissant des conseils à toute personne intéressée possédant un terrain. Deux familles de Porrentruy et une de Courtemaury ont contacté Pro Natura Jura pour des conseils concernant l'aménagement de leur jardin, afin de le rendre plus favorable à la nature.

Parmi ces jardins, deux présentaient un aspect assez naturel dans leur globalité, avec une prairie non fauchée, une diversité floristique intéressante et quelques structures pour la faune (tas de branches et de pierres). La présence de néophytes (*Erigeron annuus* et *Symphoricarpos albus*) a été détectée et les propriétaires ont été renseignés sur les méthodes d'élimination. Le troisième jardin, très soigné avec une pelouse tondue, présentait quelques espaces dédiés à la nature, tels un petit étang et un hôtel à insectes, qui nécessitaient des améliorations.

Principalement, des conseils ont été demandés sur les espèces d'arbustes à plan-



Thomise (*Misumena vatia*).

ter, l'entretien de la prairie (fauche tardive), l'aménagement de micro-habitats (tas de branches, parties de prairie non fauchée



Hôtel à insectes placé trop bas et non protégé par une grille.

pour l'hiver, ...) et de structures aquatiques, la pose de nichoirs à martinets ou encore au sujet de la détermination d'espèces. GB

### Pro Natura Jura offre ses conseils pour favoriser la nature sur vos terrains !

Vous vous êtes rendus compte que les papillons colorés ne voltigent plus autour de vous ?  
Vous n'entendez plus le doux bourdonnement des abeilles sauvages ?

En offrant un abri et de la nourriture à la flore et à la faune locales, vous apporterez plus de vie dans votre terrain et aiderez ainsi à lutter contre le déclin de la biodiversité !

L'association Pro Natura Jura s'engage à vous aider dans cette démarche en visitant votre terrain et en vous conseillant gratuitement ou en répondant directement à vos questions au 077 539 68 05 ou par mail à [pronatura-ju@pronatura.ch](mailto:pronatura-ju@pronatura.ch) !

N'oubliez pas qu'aucun terrain n'est trop petit pour défendre la biodiversité !

*Gaspard Braulin, biologiste*

## Groupe Forêt: promouvoir les arbres-habitats en forêt et partout ailleurs

L'effet du changement climatique et l'évolution à la hausse du coût des travaux forestiers ont pour effet, notamment, qu'il est aujourd'hui largement fait recours au rajeunissement naturel des forêts. La plantation de jeunes arbres est réservée à des situations particulières, à la promotion du Chêne ou du Noyer par exemple. Cette évolution dans la gestion des forêts est heureuse: elle permettra aux massifs forestiers de s'adapter dans les meilleures conditions aux transformations en cours.

Pour assurer pleinement les services que la forêt rend à la communauté humaine, à la nature et à l'environnement, la présence de vieux arbres et de bois mort sur pied ou au sol est essentielle. La création de réserves forestières, la préservation d'îlots de vieux

bois ainsi que la conservation d'arbres-habitats jouent un rôle déterminant en faveur du maintien et de la promotion de la biodiversité.

La notion d'arbre-habitat est relativement nouvelle. Il s'agit d'arbres, parfois de fortes dimensions et très âgés, qui portent une grande diversité de niches écologiques, de microstations, permettant à de nombreuses espèces de la flore et de la faune, macroscopiques ou microscopiques, de trouver les conditions nécessaires à leur développement. Un arbre-habitat, c'est souvent un arbre en phase de vieillissement, voire de sénescence, ou mort sur pied, marqué par la vie, cassé, porteur de branches mortes, de cavités, de blessures, de fourches. Il est parfois branchu, moussu et enveloppé de



Un très vieux Chêne, aux nombreuses branches cassées, enveloppé de lierre, dans une forêt non loin de Delémont.



## PROTECTION DES ESPÈCES ET DES HABITATS

lière jusqu'au sommet de sa couronne. Sa silhouette est remarquable.

Des arbres qu'il importe de maintenir jusqu'à leur disparition naturelle et à leur remplacement.

En fait, on parle actuellement beaucoup d'arbres-habitats en forêt... ce qui s'explique, en partie du moins, par les subventions et donc les directives de gestion qui leur sont attachées. Cependant,

c'est partout en forêt, dans la campagne et en milieu urbain qu'il faut maintenir les arbres-habitats et les laisser se développer naturellement, pour le plus grand bénéfice de la biodiversité! *Jean-Pierre Sorg*

## Castor dans le Jura

Le groupe Castor de PNJU a participé en février au recensement national du Castor organisé par le Service Conseil Castor de la Confédération. Le groupe s'est vu attribuer l'Allaine. L'espoir de trouver des traces était important car le rongeur était signalé dans la ville de Delle/France, juste à la frontière cantonale. Malgré une recherche minutieuse, aucune trace de rongement n'avait été détectée à cette période. Les prospections effectuées par les gardes-faune du canton sur les autres cours d'eau n'avaient également rien donné, à part la présence du Castor de la Sorne, connue depuis l'été

2021. Quelle joie d'apprendre la découverte de traces du rongeur au niveau de la STEP de Porrentruy, en fin d'année 2022! Il est probable qu'un jeune animal en dispersion ait remonté l'Allaine durant l'année. Il s'est installé dans un lieu pourvu d'un boisement assez vaste en bordure de rivière pour lui offrir rameaux, bourgeons et écorces dont il fait sa nourriture hivernale. Cette arrivée souligne également toute l'importance du périmètre réservé aux eaux, nouvellement entré en vigueur dans l'ensemble du canton. Les rivières nécessitent un espace terrestre et boisé suffisant sur chaque berge pour favoriser

le bon développement tant de la flore que de la faune ainsi que la dynamique naturelle du cours d'eau.



En hiver, l'activité du Castor ne passe pas inaperçue.

## SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT

## Fête de la Nature 2022

Notre association a eu le plaisir de prendre part à l'édition 2022 de la Fête de la Nature à Porrentruy en proposant deux activités au public:

### Visite de l'incontournable réserve du Banné

Les participants ont bénéficié d'une visite de la réserve puis, au boulot, avec la récolte de graines de fleurs sauvages à semer dans une prairie nécessitant une revitalisation. *MT*



Le stand J+N à la Fête de la Nature 2022.

### Le village des lutins

Pour le groupe Jeunes + Nature, les enfants ont construit des petits lutins ainsi que leur village uniquement avec des éléments naturels (rondins, branches, cailloux, écorces, pives).

Après avoir fait un «permis de taillage», les enfants pouvaient sculpter à leur guise un lutin dans un morceau de bois. Un village a été construit au fil de la journée dans un coin de la place à l'ombre d'un vieux tilleul par les participants petits et grands. *SE*



Un superbe village des lutins créé par les enfants.

# Dons en mémoire de défunts

Régulièrement, des familles en deuil souhaitent honorer la mémoire de leur défunt en offrant un don à Pro Natura Jura.

Que chaque personne endeuillée sache que nous sommes touchés par ce témoignage de confiance!

Un peu de leur chagrin se transforme ainsi en espoir et en réconfort au cœur de nos réserves où la Vie foisonne.

MNL

**Vos dons nous aident  
à prendre soin  
de la nature Jurassienne!**

**Compte postal: CCP 25-7248-2  
IBAN: CH85 0078 9042 5559 9007 9  
BCJ, 2900 Porrentruy**

**P.P.**  
2800 Delémont  
Poste CH SA



© Kilian Vaucher

Plebejus idas.

### IMPRESSUM

#### Éditeur:

Pro Natura Jura  
Rue de l'Hôpital 24  
2800 Delémont  
www.pronatura-ju.ch  
pronatura-ju@pronatura.ch

#### Mise en page et impression:

Pressor SA, Delémont  
Tirage: 1'900 exemplaires

#### Rédacteurs:

Géraldine Ischer (GI),  
Nicolas Comment (NC),  
Marc Tourrette (MT),  
Sylvie Egger (SE),  
Céline Barrelet (CB),  
Quentin Kohler (QK),  
Gauvains Saucy (GS),  
Maurane Lemboley (ML),  
Gaspard Braulin (GB),  
Marie-Noëlle Lovis (MNL),  
Jean-Pierre Sorg,  
Philippe Bassin.



**RECYCLÉ**  
Papier fait à partir  
de matériaux recyclés  
**FSC® C002148**